

# L'ECHO CHOUPPOIS

Un regard sur l'actualité et la vie de notre commune N°15

Chères chouppoises, chers chouppois,

Le dynamisme des associations chouppoises constitue un véritable atout pour la vie de notre commune et je souhaite, au nom du Conseil Municipal, remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement.

Parmi tous ces bénévoles, je tiens tout particulièrement à exprimer ma gratitude envers Monsieur Bernard Bourdier qui a laissé la présidence de l'ACCA le 04 juin 2023 après 16 années de présidence. Merci Bernard pour ton implication dans la vie associative de la commune et toutes mes félicitations au nouveau Président, Monsieur Rolland Geoffrey.

Je tiens aussi à garantir aux associations chouppoises le soutien du Conseil Municipal, c'est l'une des priorités de notre mandat.

Nous espérons ainsi avoir terminé, à la rentrée de septembre, les travaux de l'ancienne salle des fêtes pour mettre à disposition des associations des bureaux et salles de réunion. Les locaux de l'ancienne école seront aussi mis à disposition, gratuitement, de la nouvelle association, Talia, qui va arriver en septembre pour proposer une école alternative en remplacement de l'Ecole Autrement. Je souhaite la bienvenue à cette nouvelle association.

À l'occasion des manifestations du 24 et 25 juin, organisées par les amis du Moulin dans le cadre de la journée des Moulins et le comité des fêtes, la Chouppoise, pour le marché gourmand, la commune offre un spectacle de feu en partenariat avec le département de la Vienne. J'espère que vous serez nombreux à venir partager ces moments de convivialité.

Encore un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement. Je vous souhaite à tous un très bel été

Bénévoles, élus, employés, tous mobilisés parce que nous aimons Chouppes.

Le maire

**Benoit Princay**

## La commune de Chouppes vous invite

Le **24 juin** à la tombée de la nuit  
au spectacle

## PSYCHO POMPE

C'est un spectacle mêlant marionnette à fils, musique live et feu. Des pots de feu éclaireront le spectacle, quelques lumières seront en soutien. Un squelette en acier, des flammes, des effets pyrotechniques

Un groupe de musiciens les accompagne : un instrument à cordes (violon et/ou harpe), une percussion (caron et percussions métalliques), une basse, et une scie musicale qui accompagnera la marionnette, comme étant sa voix.



Plus  
de  
la  
nuit  
de  
le

**SPECTACLE GRATUIT**



# Informations du conseil municipal

## Projet d'école hors contrat

Suite à la fin de l'activité de l'association Eco'Autrement dans les locaux de l'ancienne école de Chouppes, l'association «TALIA» a proposé dans ces mêmes locaux la création d'une école hors contrat à partir de septembre 2023 qui accueillera une vingtaine d'enfants.

Cette association n'a pas de personnel, dispose d'une directrice habilitée pour la création de l'école hors contrat auprès de l'Education Nationale, 2 personnes de l'association viendront en soutien de la Directrice.

Le projet d'installation est prévu pour septembre 2023, avec environ une vingtaine d'enfants.

La participation demandée aux familles devrait être de 100 € par mois. L'association prendra en charge les frais de fonctionnement (chauffage, eau, assainissement, électricité, ordures ménagères, ...), partagés avec la Communauté de Commune du Haut-Poitou. Plus d'informations : <https://www.ecole-talia.fr/>

## Projet de l'installation d'une antenne relais

Une convention a été signée avec la société Totem pour l'installation d'une antenne relais sur le terrain communal situé à la station de lagunage, lieu-dit Le Bourdeau à Chouppes.

Cet équipement permettra une meilleure couverture de la téléphonie mobile de plusieurs opérateurs téléphoniques sur Chouppes et ses environs.

L'installation prévue consiste à la mise en place d'équipements techniques composés d'un pylône support d'antennes et d'armoires techniques le tout relié aux réseaux électriques et de communications.

## Vente de poutres bois du parquet de l'ancienne salle des fêtes

Suite aux travaux de parquet de l'ancienne salle des fêtes et après avoir récupéré les anciennes poutres, une annonce a été déposée sur le site internet de la commune, Facebook et affichée au panneau d'affichage pour la vente de ces poutres le 30 janvier 2023. Les personnes intéressées devaient faire une proposition écrite sous pli cacheté en mairie au plus tard le 13 février 2023.

Une proposition de 301 €, sous pli cacheté, a été déposée en mairie et ouverte par le Maire en présence de 2 Adjoints.

## Moulin : Travaux de charpente/couverture

Des travaux sur la toiture du moulin sont à réaliser. Des devis ont été proposés par différentes sociétés pour des travaux de remplacement de la couverture et de traitement de la charpente. La proposition de l'entreprise EIRL BIRONNEAU pour un montant de 9 498,10 € HT soit 11 397,72 € TTC a été retenue.

L'Association des Moulins participera au financement de ces travaux à hauteur de 2 400,00€ .

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage de Mr Meunier Christopher arrive à son terme en août prochain (CAPA). Ce dernier souhaiterait continuer sa formation par l'obtention d'un BAC PRO Aménagements Paysagers. La Commune satisfaite de son sérieux et de son investissement, lui a proposé de recourir à un nouveau contrat d'apprentissage à compter de la rentrée de septembre 2023.

## Nomination

A compter du 14/07, Mme Girardeau est nommée rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe.



Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, avant le 30 juin 2023, via Gérer mes biens immobiliers sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



## **Rappel : bruits de voisinage**

Pour assurer le bien-être de chacun, les nuisances sonores sont règlementées (arrêté n°2021-DCPPAT/BE du 05 janvier 2021).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers, ne sont possibles que :

- les jours ouvrables de 08h30 à 19h30,
- les samedis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## Repas annuel des Moulins

le samedi 22 juillet à 12h30 à la salle multi-activités de Chouppes.

Il permet de festoyer autour d'un bon repas.

Au menu :

- apéritif
- melon au porto, salade d'été, trou chouppois
- cochon grillé et ses mogettes
- fromages, salade
- dessert, café

Eau et vins non compris. Apporter son assiette, verre et ses couverts.

**Prix adulte** : 23 euros, **prix enfant** : 10 euros

Une tombola sera organisée au profit de l'association dont les fonds participeront à l'entretien des moulins de Chouppes.

**Réservation au 06 26 87 97 63 ou au 06 46 39 08 14**



### Concours de belote

Mercredi 28 juin

### Repas

Jeudi 21 septembre  
Jeudi 19 octobre  
Jeudi 16 novembre  
Mercredi 6 décembre

### Sortie

**Mercredi 6 septembre** : la Mine Bleue en Anjou et une balade en bateau (77€)

**Jeudi 28 septembre** : le Cadre Noir à Saumur (94€)

**Samedi 25 novembre** : Cabaret National Palace à Vierzon (94€)

## Chiens et nuisances sonores

L'aboiement du chien de votre voisin n'est pas interdit par la loi, en tant que tel. Vous devez donc faire preuve d'un peu de tolérance.

Cependant, le Code de la Santé Publique (article R1335-31) prévoit : « qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage. »



## Repas du 8 mai

Lors de ce traditionnel évènement, 83 repas ont été offerts aux chouppoises et chouppois de plus de 65 ans. En complément, 31 paniers gourmands ont été distribués par le conseil municipal à nos concitoyens de plus de 80 ans.



### Nos prochains rendez-vous

- Marché des producteurs le 24/06/2022 à partir de 18h00, salle multi-activités
- Diner dansant, le 18 novembre
- Pour la fête de Noël, le 10 décembre spectacle de magie : *Juminiman And Co*



Suivant les disponibilités de la salle multi-activités, en collaboration avec la commune, nous retransmettrons les matchs de l'équipe de France de Rugby. Vous retrouvez bientôt des informations sur Facebook, Illiwap ...

**Venez nombreux supporter les bleus !!**

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !







La saison de chasse 2022/2023 se termine avec un bilan sensiblement identique aux années passées.

Le mandat du conseil d'administration arrivant à échéance, des élections ont eu lieu à l'assemblée générale, le 4 juin 2023 pour élire le nouveau conseil d'administration.

Président : ROLLAND Geoffrey, vice-président : AUBOURG Olivier, trésorier : LAGARDE Patrice, vice trésorier : COURLIVANT Olivier, Secrétaire : BEAUFORT Florent, Vice Secrétaire : BOURDIER Denis, Membre : DECOURT Cyril, MOUCHARD Jean Alexandre, PEREZ Antony

Malgré un effort toujours aussi soutenu dans l'organisation des battues aux renards les prélèvements sont en baisse.

N'oubliez pas de nous signaler vos dégâts causés par les renards, fouines et autres espèces susceptibles d'en occasionner. Merci à tous les participants aux battues, aux piégeurs et aux agriculteurs nous autorisant le passage dans les cultures.

**Le président**

### **Union Fraternelle des Victimes de Guerre et des Anciens combattants de la Vienne 1914-1918, 1939-1945, Résistance, T.O.E - A.F.N Affiliée à L'Union Fédérale.**

**Section de Chouppes Mirebeau Thurageau  
Activités de l'association premier semestre 2023**

**Assemblée Générale** le 07/02/2023 à la salle multi-activités de Chouppes. Compte rendu des activités et bilan financier de l'année 2022. Le nombre d'adhérents s'élève à 53. Nous regrettons le départ du bureau d'Henri Guérin qui se rapproche de ses enfants dans les Deux Sèvres. Néanmoins, il reste dans notre section. Vin d'honneur et galette des rois ont clôturé la journée

**Le 19 Mars** : cérémonie au monument aux morts à Chouppes. Vin d'honneur offert par la commune, suivi d'un repas pour 45 personnes servi par le traiteur de St Jean de Sauves « Le St Jean »

**Le 30 Avril** : cérémonie du souvenir des déportés à Mirebeau. Recueillement devant la plaque Maurice Aguillon située dans la mairie. Vin d'honneur offert par la mairie.

#### **Cérémonie du 8 Mai :**

Thurageau : célébrée le 7 mai suivi d'un office religieux. Vin d'honneur offert par la commune et repas à « La Tour d'Abain »

Chouppes : le 8 mai cérémonie au monument aux morts suivi d'un office religieux. Repas offert par la commune à ses anciens de plus de 65 ans

Mirebeau : défilé partant de la mairie jusqu'au monument aux morts. Vin d'honneur offert par la mairie. Repas pour 40 personnes au restaurant « La Promenade »



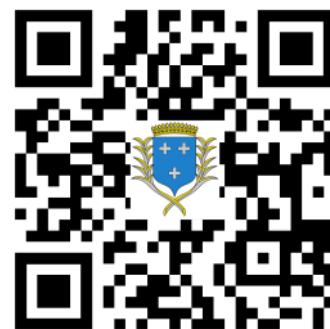
### **Déchets Ménagers et tris sélectifs - Rappel**

Concernant les ordures ménagères (sacs noirs), et en période de forte chaleur, il est obligatoire de fermer le sac hermétiquement avant de le mettre dans les containers et de sortir votre poubelle la veille du ramassage.

Concernant le tri des emballages (sacs jaunes), ils doivent être déposés la veille du ramassage dans le container jaune ou à côté du container noir.

Des colonnes à verre (bouteilles, pots, conserves, ...) et de papier (journaux, enveloppes, ...) sont à votre disposition.

Téléchargez le *guide du tri des déchets* grâce au QR code ci contre.



Nouvelle adresse mail pour contacter la mairie : **contact@chouppes.fr.**

Tél : 05.49.50.43.38

Courriel : contact@chouppes.fr

Web : <https://www.chouppes.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedechouppes>

Ouverture au public :

Lundi : de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Mardi : de 9H30 à 12H30

Jeudi : de 9H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Vendredi : de 9H30 à 12H30